

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 31584
Numéro SIREN : 830 189 395
Nom ou dénomination : 42 CONSULTING SECURITE INCENDIE

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2021 sous le numéro de dépôt 27954

42 CONSULTING SECURITE INCENDIE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 31 rue Paul Meurice

75020 PARIS

830 189 395 RCS PARIS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **EN DATE DU 1ER JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt-et-un,
et le premier janvier, à quinze heures,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La société 42 INTERNATIONAL HOLDING, représentée par son représentant légal, préside la séance en sa qualité de présidente de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 100 actions composant le capital, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

L'assemblée générale constate que la société EXPERTS WILSON, commissaire aux comptes, a été régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- la copie et les récépissés postaux de la lettre recommandée de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- le rapport u président,
- le texte des résolutions proposées.

AB

✓

VW

Puis Monsieur le président déclare que le rapport du u président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée. Il précise en outre que le droit de communication des associés prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau directeur général,
- Pouvoirs pour formalités.

Monsieur le président donne lecture du rapport du président.

Enfin elle déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide de nommer en qualité de directeur général :

- Monsieur Vincent WERMEISTER, demurant à MAISONS LAFITTE (78600) 25 rue de la Muette,
Nationalité française, né le 7 Septembre 1974 à VERNON (27)

afin d'assister le président et pour une durée équivalente à celle du mandat de ce dernier.

Dans le cas où la société 42 INTERNATIONAL HOLDING viendrait à cesser d'exercer ses fonctions de président pour quelque cause que ce soit, Monsieur Vincent WERMEISTER conservera ses fonctions jusqu'à la nomination d'un nouveau président.

Le nouveau directeur général, Monsieur Vincent WERMEISTER, est investi des mêmes pouvoirs légaux et statutaires que le président pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AB

h

VW

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Le président

A stylized, handwritten signature in dark ink, appearing to be 'V. Wermeister'.

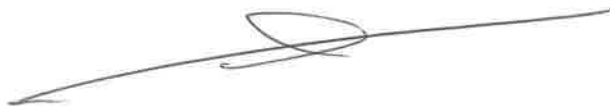
Un associé

A stylized, handwritten signature in dark ink, appearing to be 'P. Goulet'.

Vincent WERMEISTER

*(signature précédée de la mention :
Bon pour acceptation des fonctions
de Directeur Général »)*

Bon pour acceptation des fonctions
de Directeur Général

A stylized, handwritten signature in dark ink, appearing to be 'V. Wermeister'.